

OCTOBRE 2018
VOLUME 14
NUMÉRO 5

TRICENTRIS

Le T.E.

EXPRESS



PORTES OUVERTES CHEZ TRICENTRIS

Tricentris vous invite à visiter ses centres de tri et à découvrir le chemin que parcourent vos matières recyclables! Au total, trois journées portes ouvertes auront lieu, une par succursale, et se dérouleront dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets du 20 au 28 octobre prochain.

Pour l'occasion, 10 centres de tri de la province ouvriront leurs portes et nous sommes heureux de prendre part au mouvement. Il s'agit d'une belle occasion pour sensibiliser la population à l'importance d'un bon tri à la source, mais aussi, de répondre aux questions et de réaffirmer la confiance du public dans le système de collecte sélective.

Une image vaut mille mots! Venez voir nos trieurs à l'œuvre et vous ne regarderez plus jamais votre bac de récupération du même œil. Au plaisir de vous accueillir en grand nombre!

CENTRE DE TRI DE LACHUTE



Mardi 23 octobre

10 h 00 à 12 h 00 / 12 h 30 à 15 h 00
18 h 30 à 20 h 30

601, chemin Félix-Touchette
Lachute, Qc J8H 2C5

CENTRE DE TRI DE TERREBONNE



Jeudi 25 octobre

10 h 00 à 11 h 30 / 12 h 00 à 15 h 00
18 h 30 à 20 h 30

2801, chemin des Quarante-Arpents
Terrebonne, Qc J6V 9T6

CENTRE DE TRI DE GATINEAU



Samedi 27 octobre

9 h 00 à 12 h 00 / 12 h 30 à 16 h 00

45, rue Pierre-Ménard
Gatineau, Qc J8R 3X3

*Les visiteurs doivent être âgés de 12 ans et plus. Pour tous les détails sur les portes ouvertes, rendez-vous au tricentris.com. Si vous avez des questions supplémentaires, contactez Myriam Forget-Charland, [450-562-4488](tel:450-562-4488) / mfc@tricentris.com.



Frédéric Potvin - Directeur général

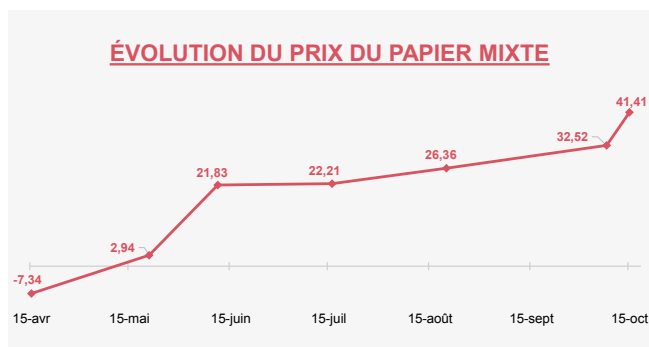
Un an plus tard...

L'automne dernier, le gouvernement chinois annonçait la mise en œuvre imminente du National Sword. L'implantation de cette nouvelle « barrière verte » fût ressentie à travers le monde et les marchés n'ont évidemment pas été épargnés. Nous en avons parlé... beaucoup parlé.

J'ai donc l'impression (quoique fondée) de vous entretenir souvent du même sujet, avec la prétention avouée que cela vous intéresse. Dites-le moi si je me trompe... Toujours est-il qu'il y a du mouvement du côté des marchés et que c'est plutôt positif.

Tout d'abord, nos ventes ont grimpé de 4,6 % suite aux installations des séparateurs optiques en raison des meilleurs prix obtenus pour les fibres de Terrebonne et de Gatineau et des ventes accrues de contenants à Lachute.

Ensuite, le prix des fibres augmente. Dans le graphique qui suit, on remarque l'évolution croissante de prix du papier mixte au cours des derniers mois.



Nous sommes encore bien loin des 110 \$ la tonne de l'an dernier, mais nous sommes aux portes du point mort financier. Pas si mal considérant qu'il s'agit, de fait, d'un objectif louable pour un OBNL !

Pour nos employés, nos administrateurs, nos membres et nos citoyens, c'est une première lueur au bout du tunnel. Après un été tellement chargé (avec les installations des lecteurs optiques qui ont nécessité six semaines d'arrêt et entraîné du travail en temps supplémentaire et des horaires perturbés), je tiens à remercier tous nos employés qui ont su relever ce défi. Ce fût une période difficile pour eux et ils ont su donner, encore une fois, le meilleur d'eux-mêmes.

En terminant, laissez-moi vous inviter à nos journées portes ouvertes. Si vos convictions environnementales ont été mises à mal cet été ou si vous êtes simplement curieux, venez nous rencontrer lors de la Semaine québécoise de réduction des déchets. Vous pourrez constater que tout n'est pas noir et qu'il y a bien du positif qui mérite d'être partagé. Et surtout, que vos propres actions portent fruit.



Installés sur la ligne des contenants en mai dernier à notre centre de tri de Lachute, les lecteurs optiques sont maintenant en opération depuis près de cinq mois. Dès juin, nous entrevoyions déjà d'importantes améliorations mais nous pouvons aujourd'hui vous présenter des données plus précises. Pour évaluer les quantités de matières recyclables supplémentaires triées par ces équipements, nous avons comparé les quantités et les revenus prévus au budget 2018, donc sans les lecteurs optiques, aux résultats actuels en ce début de mois d'octobre.



Plastique mixte: + 44,4 % PET (plastique #1): + 22,1 % HDPE (plastique #2): + 11,7 %

Revenus additionnels combinés pour ces trois produits: + 271 183 \$

Ces résultats découlent directement de l'implantation des lecteurs optiques puisqu'ils sont expressément programmés pour reconnaître et éjecter ces plastiques. Pour le PET seulement, vendu en moyenne à 375 \$ la tonne, une augmentation de 22 % se traduit par des revenus supplémentaires de plus de 165 000 \$.



Aluminium: - 11,3 % Canettes d'aluminium: + 33,8 %

Revenus additionnels combinés pour ces deux produits: + 334 753 \$

Ici, la diminution de l'aluminium s'explique par le fait qu'auparavant, les canettes consignées se vendaient séparément tandis que les canettes non consignées étaient mêlées au reste des items en aluminium. Aujourd'hui, comme elles sont toutes regroupées dans la catégorie « canettes d'aluminium », il n'est donc pas alarmant de constater une baisse dans l'aluminium puisque les canettes non consignées en ont été soustraites. (suite en page 4)

LES PLASTIQUES BIODÉGRADABLES : DANS LE BAC OU NON ?

De plus en plus de contenants et d'emballages de plastiques dits « biodégradables » se retrouvent sur les tablettes et plusieurs se demandent quoi en faire après leur utilisation. Peut-on les mettre dans le bac de récupération? La question se pose car après tout, à première vue, ce sont des contenants de plastique. Mais malheureusement, au risque d'en surprendre plus d'un, la réponse est non. Car « biodégradable » n'est pas synonyme de « recyclable ».

Il peut sembler contradictoire de dire que ces contenants n'ont pas leur place dans le bac de récupération alors qu'ils sont souvent identifiés du ruban de Möbius et du #7. Surtout lorsque la charte des matières recyclables stipule bel et bien que les plastiques #7 vont au bac. Toutefois, contrairement aux plastiques #1 à #6 qui représentent tous un type précis de plastique (ex: #1 pour le polyéthylène téréphtalate, #2 pour le polyéthylène haute densité, et ainsi de suite), le #7 forme la catégorie « autres plastiques ». Elle regroupe donc un large éventail de plastiques différents et d'items multimatières et entraîne inévitablement son lot de nuances et d'exceptions. Il faut donc pousser un peu plus loin la réflexion avant de choisir le bon bac.

Il faut en premier lieu se pencher sur la nature même des contenants dits « biodégradables », leur composition, afin de comprendre pourquoi on ne peut les traiter au même titre que les autres plastiques. Il y a tout d'abord les contenants biosourcés, c'est-à-dire faits à base de matière végétale comme l'amidon de maïs. Ceux-ci sont en fait compostables. S'ils se retrouvent parmi les contenants de plastique, il sera impossible, lors du processus de recyclage, d'obtenir un résultat homogène puisque cette matière n'entrera jamais en réaction chimique avec les polymères, détériorant ainsi la qualité de la résine produite. Par contre, les contenants biosourcés sont les bienvenus dans le bac brun où ils pourront être compostés comme il se doit.

Puis, il y a les plastiques dits « dégradables » ou « oxobiodégradables » qui se fragmentent en particules de petites tailles. Dans ce cas, des additifs oxydants sont ajoutés à la résine

lors de la fabrication du plastique pour en fragiliser la structure moléculaire. Le plastique ne se désagrège donc pas réellement. C'est le même plastique, en petits morceaux, qui va se décomposer au même rythme qu'un polymère normal. Encore là, l'intégration de tels plastiques dans la fabrication de résine de plastique recyclé n'est pas souhaitable car elle sera affaiblie par les propriétés oxobiodégradables du produit d'origine. Concrètement, cela signifie qu'un banc de parc en polyéthylène recyclé pourrait casser s'il y a présence de plastique oxobiodégradable dans la résine.

En somme, l'objectif n'est pas de faire le procès des matériaux dits « biodégradables », mais plutôt de faire la lumière sur le fait qu'ils ne vont pas dans le bac de récupération. Ils ne sont tout simplement pas faits pour être recyclés.



LE PAILLIS DE VERRE À LA RESCOURSE!

Depuis quelque temps, de plus en plus de services de sécurité incendie municipaux émettent des avis visant à sensibiliser la population aux risques d'incendies dus à l'utilisation de paillis de bois ou d'autres matières végétales. À certains endroits, on recommande de respecter des distances précises entre le paillis et les matériaux combustibles d'un édifice. Évidemment, il n'est pas question ici de combustion spontanée, mais il est vrai que les paillis végétaux et certains terreaux peuvent s'enflammer facilement et causer des dommages majeurs si les conditions idéales sont réunies.

Il suffit en effet que le temps soit chaud et sec, jumelé à une source de chaleur, pour que les plates-bandes et les boîtes à fleurs se transforment en brasiers. Dans la grande majorité des cas, l'insouciance humaine est à l'origine de ces accidents alors qu'un mégot de cigarette fini sa course dans du paillis. Souvenez-vous en mai dernier, les bureaux du journal Le Devoir ont été évacués et ont subi pour plus de 300 000 \$ en dommages après qu'un employé ait éteint sa cigarette dans une boîte à fleurs sur le toit!

Alors, avez-vous pensé au paillis de verre? Ininflammable, il s'impose comme la solution de remplacement idéale, surtout dans les lieux publics où il n'est pas toujours facile de conserver un environnement contrôlé. En plus d'éliminer toute possibilité d'incendie, le paillis de verre est composé à 100 % du verre issu de la collecte sélective, il est durable car il ne pourrit pas et facilite l'écoulement des eaux de pluie.

Avec 37 bouteilles par 50 livres de paillis, ce sont tous les citoyens qui contribuent à ce produit en déposant leurs contenants de verre dans le bac de récupération. Alors, pourquoi ne pas réutiliser ces mêmes contenant sous une nouvelle forme transformée et valorisée et leur démontrer, à la même occasion, que leurs gestes ont un impact?

C'est le moment de prévoir le coup pour vos aménagements municipaux du printemps prochain. Contactez monsieur Grégory Pratte, représentant aux ventes techniques, pour obtenir les tarifs de notre paillis de verre et réserver vos quantités : 450-562-4488 / gpratte@tricentris.com



LES LECTEURS OPTIQUES FONT LEURS PREUVES (suite de la page 2)



Carton: + 22,1 %

News 6: - 11,5 %

Revenus additionnels combinés pour ces deux produits: - 112 278 \$

Une portion du tri des contenants a été automatisée et des postes de travail, déplacés. Le nombre de trieurs sur la ligne de fibres a doublé, permettant à certains de se concentrer à retirer le plus de carton possible. Avec un prix de vente moyen de 172 \$ la tonne, une augmentation de 22,1 % de carton rapporte plus de 360 000 \$ additionnels. Pour le papier de grade News 6, il est normal de constater une baisse de revenus puisqu'un plus grand nombre de contenants et de carton sont retirés de la ligne de tri et vendus à leur juste valeur. En diminuant le taux de contaminants présents dans le News 6, on diminue automatiquement la quantité produite au final mais on augmente la qualité du produit et on dirige le carton vers les recycleurs locaux spécialisés.

« Suite à cet investissement de 2 millions pour l'installation des lecteurs optiques, nous prévoyons déjà, toutes matières confondues, des revenus supplémentaires de plus de 500 000 \$ pour une première année d'opération. Tout ça sans recevoir ni traiter plus de matières. Il y a simplement plus de contenants retirés, et au bon endroit. Et au travers ces augmentations de revenus, la qualité s'est également avérée gagnante » conclut monsieur Michel Cadorette, directeur de l'usine.

INSOLITE: DES « 6 PACKS » MOINS POLLUANTS!

Le groupe Carlsberg a trouvé la solution après avoir souhaité dire adieu aux anneaux de plastique ; cette méthode d'emballage utilisée dans l'industrie de la bière pour les paquets de six canettes. Ces anneaux contribuent au nombre toujours croissant de déchets de plastique qui se retrouvent dans les océans et qui, en raison de leur forme, peuvent tuer des animaux marins qui, en s'y piégeant, meurent étouffés. Après trois ans de recherche pour trouver une solution, la marque de bière Carlsberg propose aujourd'hui des paquets de six canettes collées entre elles. Cette innovation, nommée le « Snap Pack », permet à Carlsberg d'éliminer 1200 tonnes par année de déchets de plastique, soit l'équivalent de 60 millions de sacs de plastique. Au total, l'entreprise aura diminué de 76% son utilisation de plastique dans ses emballages. Il s'agit aussi pour Carlsberg de donner une autre dimension à son fameux slogan « Probably the best beer in the world » en offrant aux consommateurs une bière de qualité qui réduit en plus leur impact sur l'environnement. Avec leur programme « Together towards ZERO », ayant pour objectifs une empreinte carbone et un gaspillage d'eau à zéro, Carlsberg promet ainsi que cette action est la première d'une série à venir. BRAVO!



* Si vous souhaitez recevoir uniquement la version électronique du T.E., vous pouvez nous le signaler au info@tricentris.com ou vous inscrire directement sur tricentris.com

Rédaction et idéation: Myriam Forget-Charland; Révision: Sophie Poncelet-Latour; Conception: Erod, agence créative; Impression: DD Création

Ce bulletin est publié à raison de six numéros par année. Toute collaboration est la bienvenue. Veuillez envoyer vos articles à mforget-charland@tricentris.com. Vous pouvez également transmettre vos commentaires et suggestions à la même adresse. Par souci pour l'environnement ce bulletin est imprimé sur papier Rolland Enviro 100, contenant 100 % de fibres postconsommation certifiées FSC, il est certifié EcoLogo, procédé sans chlore et FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



651, chemin Félix-Touche, Lachute (Québec) J8H 2C5 | Tél: 450 562-4488 | Téléc: 450 562-7788 | TRICENTRIS.COM

